

FROMELENNES

Infos



À vous de jouer!

Reconnaissez-vous ce lieu?

Cette édition du Fromelennes Info est dédiée à M. Bernard GUILLAUME, ancien Maire de Fromelennes, M^{me} Mireille Cristoforetti et M. Michel Marotte, tous deux anciens membres du Personnel Communal.

À noter dans votre agenda

30 novembre

Téléthon à partir de 14 h 00
à la salle du Richat

1^{er} décembre

Action Téléthon
livraison de croissants

7 décembre

Sainte-Cécile
de l'Harmonie Municipale
de Fromelennes

13 décembre

Marché de Noël (école maternelle)

15 décembre

Repas des Anciens

31 décembre

Saint Sylvestre
organisée par les Nutons Festifs

Janvier 2025

Vœux du Maire (date à définir)

Directeur: Pascal GILLAUX
Rédacteurs: Pascal GILLAUX
et les membres de la commission
N° dépôt légal: 165 – octobre 2024

Caligrafik

Conception graphique & réalisation
06 76 72 15 44
studio@caligrafik.com

Imprimé sur du papier PEFC



3 gagnants (tirés au sort)
qui auront trouvé la bonne réponse,
recevront un bon d'achat de 20 €
à valoir chez un des
commerçants/artisans
de la commune

Petit indice:
La première photo date de 1896
et la seconde de 1897

Vous pouvez envoyer votre réponse
par mail: fromelennes@wanadoo.fr
ou la déposer dans la boîte aux lettres de la mairie.

Le MOT du MAIRE

Chers Fromelennois, Chères Fromelennoises,

Les années se suivent et ne se ressemblent pas. Alors que l'an dernier, de toute part on nous pressait d'économiser l'eau tant le niveau des nappes phréatiques était bas, il aura fallu attendre le mois de juillet pour voir enfin cesser la pluie.

Nos agents peinent à suivre le rythme effréné des tontes et de l'arrachage des mauvaises herbes qui n'en finissent plus de proliférer depuis l'interdiction d'utiliser des désherbants chimiques. Si nous voulons que notre village reste propre, chacun d'entre nous se doit de participer, en commençant par arracher « les saletés » devant chez soi, autour des sépultures dans le cimetière, etc. Beaucoup le font déjà. Peut-être que ce petit mot éveillera les consciences... et taira les médisances sur les réseaux sociaux. Par avance, soyez-en toutes et tous remerciés. Vous trouverez dans les pages qui suivent un petit rappel des règles sur l'entretien de l'espace public.



Après le gros chantier de la réfection de la Route Départementale de l'année dernière, cette année est forcément plus calme sur le plan des travaux afin de reconstituer un fond de trésorerie. Mais le Conseil Municipal planche déjà sur une seconde tranche de travaux que nous espérons démarrer à la rentrée de septembre 2025. Nous avons envisagé de lancer cette année la rénovation des toitures des écoles primaires et de la mairie. Malheureusement, les demandes de subventions n'ont pas pu aboutir. Entre-temps, la dissolution de l'Assemblée Nationale a rebattu les cartes et bouleversé le paysage politique. Les subventions que nous espérions obtenir l'année prochaine existeront-elles encore ? Nous sommes suspendus aux projets du nouveau Gouvernement qui n'est pas encore installé à l'heure d'écrire ces quelques mots.

Heureusement, les festivités sont venues mettre un peu de gaieté dans cette ambiance morose. Le soleil et les superbes jeux olympiques ont fait de cet été un de ceux dont on se souviendra. La Grotte de Nichet a, elle, innové cette saison avec 3 nouveaux modes de visite qui ont remporté un beau succès, visites en musiques, visites en couleurs et visites ludiques. Une autre façon de découvrir ou redécouvrir nos grottes qui devraient revenir l'an prochain.

Dans les réjouissances, surveillez bien l'agenda. D'autres festivités vont venir égayer les mois à venir. Nous vous y attendons nombreux.

Bonne lecture.

Votre Maire Pascal GILLAUX et son Équipe Municipale

TÉLÉTHON 2023 :

Une belle mobilisation pour une belle cause

AFM TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR



Cette année encore le Téléthon fera partie des nombreuses animations proposées par la commune et ses associations.

Petit retour sur l'édition 2023. Tout a commencé par la marche qui s'est déroulée le samedi 2 décembre entre Fromelennes et Chooz et qui a réuni grand nombre de participants de tous âges, marcheurs, coureurs, patineurs à roulettes... le tout dans une ambiance fort sympathique et joyeuse !

Avec à l'arrivée un bol de soupe offerte et différents stands où reprendre quelques forces après presque 10 km parcourus !!! Bien sûr ambiance musicale assurée !



Le dimanche 3 décembre, les croissants précommandés ont été distribués au petit matin pour accompagner votre café !

La suite des animations s'est déroulée à la salle de la Manufacture avec

malheureusement une météo fort capricieuse puisque Père Noël a été plus que rincé en faisant sa distribution de confiseries à bord de sa calèche, toutefois les enfants présents étaient bien contents de le voir !!!

À l'abri dans la salle étaient présentes les associations qui ont divertie le public, ventes d'objets confectionnés par la FAL, ventes de livres et jouets d'occasion par M. et M^{me} Lemire de la bibliothèque municipale, divers jeux de société de la Fontaine des jeux, des crêpes proposées par l'association « Une Place pour Tous », une bonne soupe préparée par Monique Guenet, une tombola et bien sûr la buvette assurée par la société de chasse.

Certes, le karaoké n'a pas obtenu le succès attendu, sans doute la timidité, mais le verre de punch de bienvenue lui n'a effrayé personne !



La journée s'est terminée dans la bonne humeur par l'apéritif offert par la commune.

Les bénéfices reversés à l'AFM ont été de 3 289,50 €.

Le prochain Téléthon vous attend pour renouveler cette journée pour laquelle vous êtes toujours plus nombreux chaque année.

Le rendez-vous est pris pour l'édition 2024, avec la désormais classique **MARCHE Chooz-Givet-Rancennes-Fromelennes**, le **samedi 30 novembre** au départ **salle de la Bergerie à Chooz à 15h00**.

Comme les années précédentes, des navettes assureront la liaison entre les communes.

La **DISTRIBUTION des CROISSANTS** se fera le **dimanche 1^{er} décembre**.

Des équipes sillonneront les rues courant novembre pour prendre les commandes.

Repas des Anciens

Entrons dans les coulisses...

Chaque année, au mois de décembre, un repas est organisé à la salle du Richat pour nos anciens, journée durant laquelle une aubade de l'harmonie municipale, un apéritif, un repas, des spectacles et un après-midi dansant... se succèdent pour rendre cette journée festive.

Mais savez-vous qui organise cette journée ? Franchissons le rideau de scène et partons dans les coulisses.

Le comité des anciens, comme son nom l'indique, est un comité composé d'élus et de bénévoles Fromelennois. Sous la présidence de GUENET Monique, accompagnée de LARCHER Mireille trésorière, de LAMBERT Pascale secrétaire et de membres bénévoles de Fromelennes, il a en charge d'organiser le repas des anciens mais aussi la distribution, à Pâques de boîtes de chocolats.

Chaque année, une subvention est votée au comité par les élus de la commune (Les membres du comité ne participent bien sûr pas à ce vote). C'est cette subvention qui va permettre d'organiser ces deux manifestations.

Comme le précise la Présidente, le repas des anciens est l'occasion de réunir les habitants de la commune âgés de 65 ans et plus durant toute une journée. Faire oublier le quotidien, les soucis, partager, danser, s'amuser, retrouver des rires et sourires, voilà le souhait du comité.

L'année dernière, le comité avait décidé de ne plus offrir de chèques cadeaux aux personnes ne participant pas à ce repas car cela allait à l'encontre de cet objectif de réunir les gens et l'on voyait le nombre de participants diminué.



Cela a pu vous paraître injuste, mais c'était nécessaire pour ne pas voir disparaître, un jour, cette journée et de favoriser encore plus, l'isolement des habitants chez eux.

Mais pour que cette journée reste appréciée, il faut chaque année se renouveler et proposer un

nouveau menu, de nouvelles animations compatibles avec la subvention allouée. C'est donc la mission du comité qui durant l'année, prospecte pour essayer de dénicher des spectacles et animations.

Sans vouloir tout dévoiler de cette année 2024, nous savons

que le repas sera proposé par Charlène et que l'animation musicale sera assurée par le groupe « Croq'Notes » (Ce groupe a animé la soirée choucroute de l'harmonie). Mais chut, j'en ai trop dit, gardons un peu de surprises.

Cela vous tente mais vous ne savez pas comment faire pour y participer (voir l'encadré).



ALORS C'EST SIMPLE: ✨

- »» Pour les personnes nées en 1959, il faut aller s'inscrire à la mairie. Pour les personnes nées avant 1959, rien à faire, vous serez contactés directement.
- »» Réservez votre **dimanche 15 décembre 2024**. ✨
- »» Pour les personnes ne disposant pas de moyens de locomotion, nous vous proposons de venir vous chercher et de vous ramener à votre domicile. Pour cela, faites-le savoir au comité.
- »» La bonne humeur sera de rigueur.
- »» Vous êtes prêts? Entrez et que le spectacle commence...



Mille et une ampoules !!!



Le 20 décembre dernier, le jury chargé de noter les maisons décorées pour Noël s'est réuni et a déambulé dans toutes les rues du village afin d'admirer et de mettre des notes aux différentes décorations qui, cette fois encore, ont ravi les yeux de chacun, et c'est peu dire car vous étiez très nombreux à avoir magnifiquement illuminé vos façades.

Quel régal pour les yeux des petits et des grands !!!

Votre participation pour égayer les rues du village est toujours appréciée et nous espérons que vous répondrez encore présents cette année !!!





*Alors aiguisez
votre imagination
et soyez prêts
pour décembre !*



Deux agents municipaux sont titularisés



Elles ne sont plus à proprement parler des nouvelles recrues.

Eloïse TUMSON

occupe déjà un poste d'agent d'accueil au secrétariat de la mairie depuis le 17 janvier 2022.

Julie LECLERCQ

est agent d'animation à l'école maternelle depuis le 1^{er} septembre 2022.

Ayant donné pleine satisfaction, la Municipalité a décidé de les titulariser à leur poste respectif, portant ainsi le nombre d'agents titulaires à 14.

Rappelons que la commune emploie également 3 agents saisonniers toute l'année et 4 guides permanents à la Grotte de Nichet pendant la saison touristique, qui ont été renforcés par 6 jeunes étudiants en juillet et en août.

Ça bouge à Fromelennes !!!



Le **23 mars** dernier, c'est avec le **carnaval** que les Nutons festifs ont débuté les manifestations 2024.

Malgré une météo bien capricieuse, les costumés étaient nombreux. Après le défilé et la remise des prix, les carnavaleux ont pu admirer le grand feu préparé par les Nutons.



La soirée s'est terminée autour d'une copieuse cacasse à cul nu (concoctée par Monique Guenet).



Ambiance assurée par DJ Florian.



Le **4 mai**, les Nutons Festifs ont remis le couvert avec une **marche gourmande**.

La promenade, d'environ 6 km a enchanté les 140 inscrits, (même si les parapluies et les K-Way étaient de sortie !).

Une ambiance musicale accompagnait les marcheurs à chaque arrêt gourmand. Pour commencer, direction salle de la manufacture pour une

première pause avec apéritif et mise en bouche. Puis, le fléchage du parcours guidait les marcheurs vers le plateau de Nichet. Un petit verre de « réconfort » proposé dans la montée, a donné le coup de pouce parfait pour atteindre la brasserie des grottes.

Au menu de ce deuxième arrêt : fricassée de volaille et son gratin de pommes de terre à l'ail des ours. De quoi reprendre des forces pour la suite du trajet !



À l'étape suivante, au Stade Georgin, un « trou normand » (sorbet citron/vodka) attendait les randonneurs.

Enfin, les participants terminaient la promenade gourmande à la salle du Richat pour le dessert (fromage, salade) et un café.

Là, pour clôturer la soirée, le groupe **Kitsch Kool Orchestra** a assuré avec un show rock énergique : avec **K.K.O**, ça déménage !

Place encore à la **musique** le **vendredi 21 juin**.

Rendez-vous était donné dès 19h00 autour du kiosque sur la place de l'église, (avec buvette et petite restauration proposée par les Nutons).

L'harmonie de Fromelennes, puis le groupe Affinity ont animé avec brio cette traditionnelle fête de la musique.

Domage que cette soirée n'ait pas attiré plus de monde. En cause : peut-être les nombreuses autres festivités locales, la météo encore bien maussade, ou le championnat de foot à la télé...





Team From Trail

La 3^e édition du trail « **L'Enfer des Nutons** » s'est déroulée sur notre commune le **13 avril dernier**.

400 personnes étaient inscrites pour ce trail, c'est dire le succès de cette épreuve désormais réputée.

Les parcours proposés 6, 11, 22, et une nouveauté de 36 km ont permis aux amateurs de cette discipline d'exercer leur passion... ou pour d'autres faire une bonne balade en forêt.

Pour cette édition le parcours 36 km s'étendait au-delà de FROMELENNES, sur les communes de RANCENNES, CHARNOIS, CHOOZ.

La réussite de cette manifestation n'a évidemment été possible que grâce à la mobilisation d'environ 70 bénévoles œuvrant sur les différentes missions (préparation des tracés, signaleur, bar, barbecue, photos, installation des structures, etc.) avec bienveillance et générosité.

La « 3^e mi-temps » a été l'occasion de déguster les produits locaux, dans une ambiance festive.



Vive le Centre aéré de Fromelennes/Rancennes



Début juillet, la fin de l'année scolaire étant terminée, le centre aéré organisé par les deux communes Fromelennes et Rancennes a ouvert à nouveau ses portes pour une multitude d'animations proposées aux enfants âgés de 6 à 14 ans.

Force est de constater que la formule choisie d'accueillir les enfants en demi-journée, sur deux sites en alternance, la salle du Richat de Fromelennes et la salle des fêtes de Rancennes, continue de plaire.

Ce sont 43 enfants qui ont été accueillis par l'équipe d'animation le premier jour. En tout, une soixantaine d'enfants ont fréquenté le centre aéré, durant les six semaines d'ouverture.



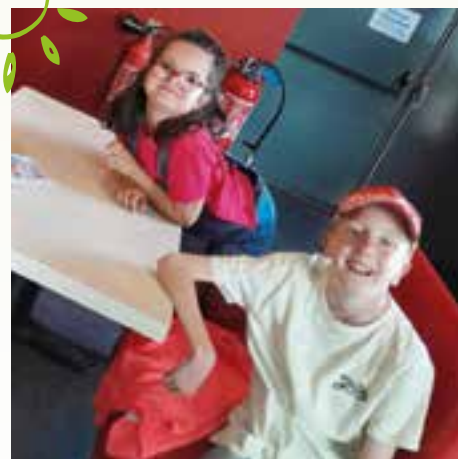
Les effectifs sont à la hausse et nous ne pouvons que nous en réjouir.

Les animatrices, Émilie, Glwadys et Eva, sous la direction adjointe de Ludivine CARRAU ont proposé de nombreuses activités aux enfants. Il y en a eu pour tous les goûts. Sortie piscine au centre aqualudique Rivéa, sortie cinéma, sortie au domaine de Chevetogne, au parc Pairi Daiza, à Waliby mais aussi jeux de plein air, bricolages, balades etc.

Les vacances se suivent et ne se ressemblent pas toutes.

Et oui, il faut rapidement penser au prochain centre aéré et préparer de nouvelles animations. Nos animatrices nous dévoilent leur secret...

Les enfants ont été questionnés pour dévoiler leurs attentes qui, nous vous l'assurons, sont nombreuses.



Les idées sont données, il ne reste plus qu'à préparer le calendrier et les animations qui agrémenteront le prochain centre aéré. Mais chut !!! ... Ne dévoilons pas tout ici... laissons venir les enfants se rendre compte par eux-mêmes...

La Grotte de Nichet de Fromelennes/Rancennes

En 2023, La Grotte de Nichet a reçu près de 6000 visiteurs.
La saison touristique débute le 1^{er} avril avec quatre guides touristiques
qui sont rejoints par six étudiants durant juillet et août.

La saison 2024 n'aura pas été aussi réjouissante. Comme tous les lieux touristiques, la Grotte a subi une baisse de fréquentation liée au mauvais temps. Cependant, les chiffres restent dans la moyenne des années précédentes grâce au programme exceptionnel qui vous a été concocté.

15 et 16 juin Visite à la lampe

Revivre l'expérience
des premiers guides.

Lampe torche en main,
partis pour une heure
de découverte.



13 et 14 juillet Visite libre en musique

Ambiance assurée grâce à
différents thèmes musicaux,
frissons assurés
dans la salle du squelette.



HORAIRES D'OUVERTURE

avril, mai et septembre
de 14h00 à 18h00
dernière visite à 17h00

juin, juillet, août
de 10h00 à 19h00
dernière visite à 18h00

Tous les jours

Contact et
renseignements en Mairie
03 24 42 00 14

17 et 18 août Visite ludique

Une agréable façon
de faire découvrir
la Grotte aux enfants ;
un beau moment en famille.

Livret en main, partons
sur les traces des Nutons !



4 et 15 septembre Visite libre en couleur

La Grotte colorisée,
une autre façon de visiter.



CHALET de La Grotte

06 42 61 53 44 (durant la période d'ouverture)

Lors de votre visite,
pensez à vous chauffer correctement,
un petit lainage n'est pas de trop.

*À l'année prochaine
avec des nouveautés
au programme !*



Blind Test

Vous l'avez sans doute remarqué, la fête patronale n'est désormais plus au programme, victime de son insuccès de ces dernières années.

Les Nutons festifs ont voulu innover en proposant un Blind Test. Très à la mode en ce moment, pour celles et ceux qui ne connaissent pas, le Blind Test est un jeu qui consiste à retrouver le titre et l'interprète d'une chanson en écoutant un court extrait.

Rendez-vous était donc donné dès 19h30
samedi 5 octobre à la salle du Richat.

Les équipes inscrites, composées de 6 à 8 personnes, ont « planché » durant 4 heures. 9 playlists de 15 musiques leur ont été proposées : années 80,90, 2000, Disney..., il y en avait pour toutes les générations !

Deux pauses bienvenues pendant le concours, ont permis à tous les participants de déguster un pain saucisse, une gaufre, et de profiter de la buvette.

Vers minuit, après la correction des « copies », la remise des prix a permis de récompenser les 3 meilleures équipes.

Un quatrième prix a même été décerné à l'équipe qui avait mis le plus d'ambiance !



La soirée s'est ensuite poursuivie jusqu'à 2 heures du matin sur le dance floor dans la joie et la bonne humeur.

Bref, une bonne animation qui a enchanté tout le monde !

On en redemande !



*À vos agendas
pour une seconde édition
le 4 octobre 2025 !*

ARRÊT SUR IMAGES

2024

EN QUELQUES
IMAGES



3 FÉVRIER

Soirée choucroute
de l'Harmonie Municipale



1^{er} MAI



1^{er} MAI

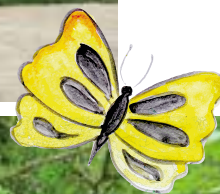


1^{er} MAI



AVRIL

Séjour à Paris des CM2



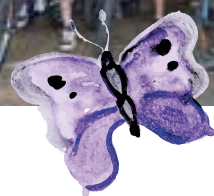
14 JUIN

Visite à la grotte de Nichet des élèves de l'école Les Nutons



MAI-JUIN

Formation vélo à l'école Les Nutons





7 MAI

Cross stade Berthelot à Givet



JUIN

Fête de l'école primaire



SEPTEMBRE

Rentrée école primaire les Nutons

A+B=C



SEPTEMBRE

Nettoyons
la nature!

merci



Menace sur nos écoles

une baisse des effectifs dangereuse

On se souvient (ou pas ?) de la mobilisation pour éviter de justesse la fermeture d'une classe en 2015.

Depuis, les effectifs des deux écoles étaient remontés pour se stabiliser à un peu plus d'une centaine d'enfants.

Or, à la rentrée du mois de septembre, les effectifs sont très mauvais : les écoles vont perdre une vingtaine d'enfants, peut-être un peu plus, de quoi clairement faire revenir l'épée de Damoclès sur nos classes.



En cause, la fuite des enfants vers les écoles en Belgique, exactement comme en 2015 où un comptage avait permis de mettre en évidence que 120 enfants de la Pointe scolarisés de la maternelle au collège, prenaient le bus chaque matin pour se rendre dans une école de Beauraing ou Dinant ou encore Doisches.

Ce décompte ne prenait évidemment pas en compte les enfants qui sont emmenés chaque matin en voiture par leurs parents et qu'il faut donc ajouter.

Ce phénomène semble reprendre de plus belle cette année.

Mais pour quelles raisons certains parents prennent-ils cette décision ?

Certains trouvent que le système d'éducation de nos voisins est différent car plus proche des enfants et donc mieux adapté.

Doit-on pour autant parler d'une meilleure efficacité ?

La réponse à cette question est très subjective et nous nous garderons bien d'y répondre.

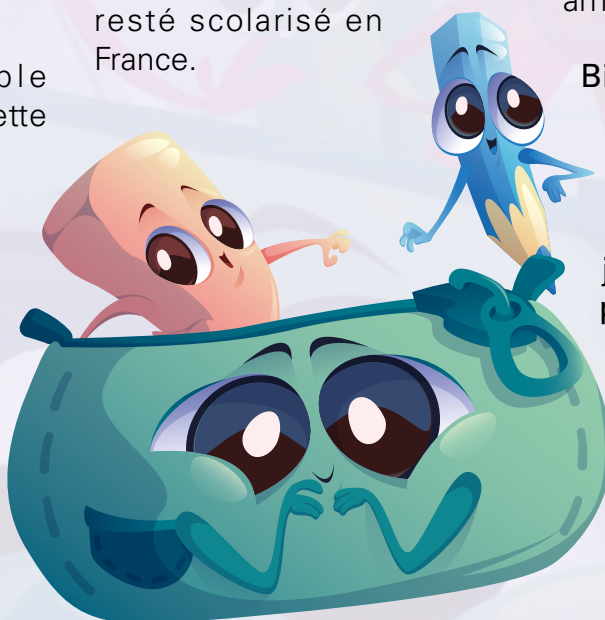
Assurément, la méthode est différente mais il faut savoir que l'enfant qui fréquente une école belge et qui serait amené à revenir en France pour y poursuivre un jour ses études, sera réinscrit mais dans une année inférieure à celle qu'il aurait dû être normalement s'il était resté scolarisé en France.

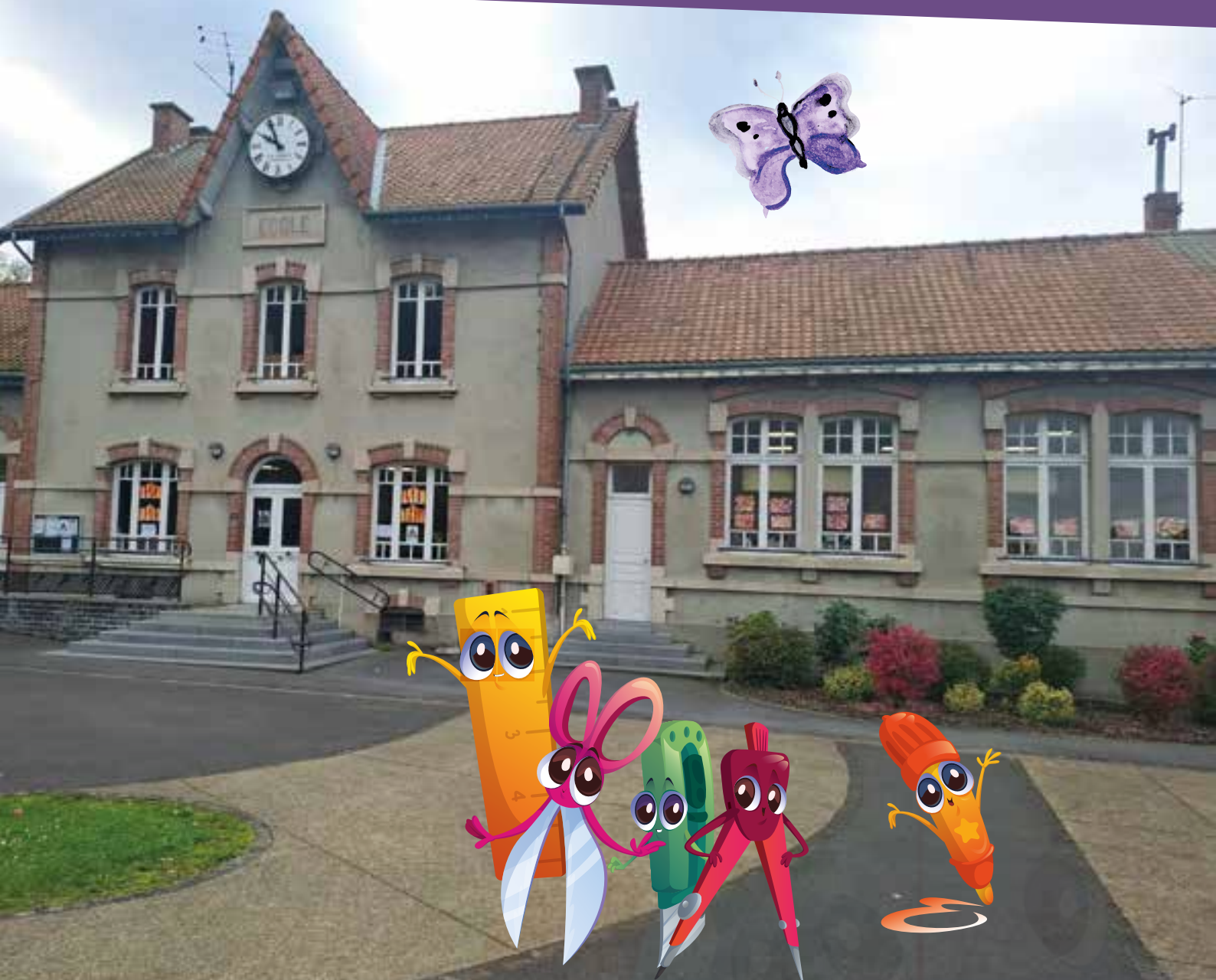
De plus, le suivi du parcours scolaire et étudiant des enfants qui ont fréquenté nos écoles, est plutôt bon.

On entend également que l'école en Belgique est plus pratique pour les parents qui travaillent car l'enfant peut y être accueilli très tôt le matin jusqu'à tard le soir.

Or, **nos services périscolaires communaux** peuvent prendre en charge les enfants à partir **de 7 h 30 jusqu'à 18 h 30**, offrant ainsi une belle amplitude.

Bien entendu, quand les 2 parents ont un emploi, il est facilement entendable que l'organisation de la journée de la famille puisse être compliquée mais il faut aussi mettre dans la balance l'intérêt de l'enfant qui a besoin aussi de se retrouver dans son milieu familial.





Enfin, il faut aussi prendre en compte l'argument financier.

En Belgique, les écoles et les transports scolaires sont à la charge des parents.

À **Fromelennes**, mis à part le service périscolaire qui coûte entre 1,00 € et 2,50 €/heure et la cantine entre 3,50 € et 4,50 €/repas (7,80 € et 8,80 € à la cantine de Charleville-Mézières), tout est gratuit car entièrement payé par la mairie et donc par les taxes locales payées par les habitants, y compris ceux qui scolarisent

leurs enfants de l'autre côté de la frontière.

Pour ces derniers, c'est donc la double peine puisqu'ils payent à la fois les systèmes éducatifs français et belges.

Le budget consacré aux écoles est évalué à un peu plus de 200 000 € pour les écoles et les accueils périscolaires/cantine, auquel la **Municipalité** vient de décider de prendre en charge **20 000 € supplémentaires** pour **maintenir la navette de bus pour la pause**

méridienne qui n'est plus prise en charge par la Région Grand-Est à partir de la rentrée.



Une décision au goût amer alors que la menace de fermeture d'une classe va certainement planer à nouveau très bientôt.



Il y a 80 ans...

Dans la nuit du 5 au 6 juin 1944, le Général Dwight Eisenhower, Commandant Suprême du Corps Expéditionnaire Allié donne l'ordre de débarquer sur les plages de Normandie plus de 150 000 soldats de toutes nationalités.

Après 4 ans de guerre, de privation et d'occupation par l'armée allemande, l'espoir de retrouver la liberté renaît en France.

Malgré cette formidable armada réunie outre-Manche, la plus importante jamais constituée dans le monde jusque-là, la victoire n'aurait pas été possible sans les réseaux de Résistants qui se sont constitués dans toute la France.

Dans la Pointe, dès 1942, un groupe de Résistants a pris le maquis sous la houlette de Jean Vigneron, qui deviendra Maire de Fromelennes pour plusieurs mandats de suite, à l'issue de la guerre.



80^e anniversaire de la LIBÉRATION de la pointe des Ardennes

C'est pour rendre hommage à tous ces héros que l'Association de Mémoire des Forces Françaises de l'Intérieur de Vireux, des deux Vireux ont mis sur pied une très belle exposition itinérante à laquelle les classes de CM1-CM2 étaient invitées.

C'est le **14 juin dernier** que les petits et les petites Fromelennoises ont pu se glisser pendant quelques heures dans les habits d'époque et découvrir la vie des habitants et celle des Résistants pendant la Seconde Guerre Mondiale au travers de documents ou de matériels d'époque, comme ce vieux poste TSF ou un authentique transmetteur radio de l'armée.



*« La flamme de la Résistance
ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas »*

Général De Gaulle
discours à la BBC du 18 juin 1940

Les Marathonien

Nous voyons beaucoup de personnes courir dans Fromelennes, c'est en progression constante, il faut dire que le village s'y prête notamment avec le chemin (Ravel) reliant Flohimont à Givet.

Parmi ces coureurs, trois ont été particulièrement visibles cet hiver, de jour comme de nuit, pour la préparation de leur Marathon de Barcelone (ce 10 mars 2024). **Mais comment sont-ils arrivés à faire ce type de course???**

Tout commence en 2021, Mehdi Meddouri, parrain

de l'Association Rêves et Réalité Handicap 06 a obtenu des dossards pour le fameux Marathon de New York, il incitait **Stéphane TOUPET** à participer, et c'est là que l'aventure Marathon commence.

Stéphane démarre donc sa préparation marathon, seul, dans Fromelennes.

Malheureusement, du fait de la Covid, les États-Unis refusent l'entrée de ressortissants étrangers pour le Marathon de 2021, c'est la douche froide. Pour autant Stéphane et ses amis de

l'association se réinscrivent donc à l'édition de 2022 (6/11/2022), avec comme partenaire officiel sa société Vousfinancer Maubeuge.

Stéphane s'est marié en août 2022 à Fromelennes, et avait promis à Monsieur le Maire de nous faire part de son marathon.

C'est chose faite !

En effet, le 6 novembre 2022, il réalise un rêve de courir au plus beau marathon du monde.



VOUSFINANCER MAUBEUGE
4, Place des Arts - 59600 Maubeuge
03 27 39 67 04



Stéphane TOUPET - Directeur d'agence
06 66 90 93 67

CRÉDIT IMMOBILIER RACHAT DE CRÉDITS ASSURANCE DE PRÊT PRÊT PROFESSIONNEL



Il le terminera, malgré de grandes douleurs (crampes régulières) en un temps de 4 h 25' 02". Il y a de la joie de le finir, mais aussi de la déception concernant le chrono.

À peine revenu de New York, il partage ces émotions avec son ami [Manu Exposito](#), avec qui il courait de temps en temps. Et en deux temps trois mouvements, ils se décident tous les deux de faire le marathon de Paris, prévu en avril 2023.

Et c'est ainsi que nos deux Fromelennois démarrent donc une nouvelle préparation, parsemée d'embûches, de blessures. Cette préparation

est donc compliquée avec des périodes de soins, notamment pour Stéphane, mais les deux amis, bien connus dans Fromelenne sont bien au départ du marathon de Paris le 2 avril 2023.

Stéphane améliore son chrono sur marathon avec un temps de 3 h 40 min 18 s soit 45 minutes de moins qu'à New York ; et que dire de la performance de Manu Exposito qui le termine en 3 h 37' 35" pour son tout premier marathon.

À peine revenus de Paris, les deux amis veulent regoûter à cet engouement, à ces émotions qu'apporte ce type

de course. Après quelques recherches, ils décident donc de s'inscrire au marathon de Barcelone 2024.

Après pas mal de kilomètres effectués dans différentes courses locales, et différents trails (notamment la première édition des Nutons), ils démarrent leur préparation en décembre pour ce nouveau marathon.

Un nouveau venu est débauché par nos deux compères, il s'agit de [Julien Darville](#), dont les parents habitent également Fromelenne. En effet Julien n'a pas su résister quant aux récits de nos deux marathonniens.



Ils décident donc de faire cette préparation à trois, bien aidés, par le préparateur physique de Stéphane, Yannick (ENJOY YOUR RUN), associé avec Xavier Chiémentin (cousin de Stéphane et originaire de Fromelennes) spécialiste de la préparation des coureurs sur route ou trail.

La préparation s'intensifie, pas de bobos, pas de blessures, et c'est même plus de 500 km effectués en janvier et février, à raison de quatre sorties par semaine, tout ceci afin d'être prêts pour le défi de Barcelone.

Ils partent même à Barcelone en famille, et entre amis, avec des Vétérans Chooz Winenne, une belle troupe de la Pointe des Ardennes pour les encourager.

Cette fois-ci, ils sont tous les trois habillés par les deux sociétés de Stéphane, Vousfinancer Maubeuge et MT Finances (Givet).

Améliorations encore une fois des records personnels, Manu nous a sorti un beau 3 h 33' 14", lâchant ses deux compères aux 32 km, Julien

Darville termine, lui, en 3 h 29' 38" pour son premier marathon, belle performance, il sera resté avec Stéphane jusqu'au 38^e km, et donc enfin Stéphane Toupet qui réalise un chrono de 3 h 27' 58" améliorant son record personnel de 12 minutes.

BRAVO à ces trois MarathonMen ! À peine revenus, ils étaient, tous les trois, inscrits à l'Enfer des Nutons qui s'est déroulé dans notre village le samedi 13 avril.





Pour la petite histoire, durant la préparation, Stéphane avait gagné un ticket pour courir le Marathon Pour Tous des Jeux Olympiques le samedi 10 août 2024, entre le marathon femme et le marathon homme des professionnels.

Ils étaient donc 20 000 amateurs à avoir cette chance.



Y aura-t-il un marathon de prévu en 2025?
Sans doute à Malte en février...
Peut-être avec une 4^e personne?
C'est en discussion...

En attendant nous partons le 9 novembre
pour un 82 km la VINI VICI à Nîmes.



Les agents des Services ressuscitent la stèle du Stade Georgin

Quasiment oubliée de tous, cette petite stèle, érigée en hommage à Roger GEORGIN et Eugène MAKOWEZINSKI, deux résistants tués par les Allemands pendant la seconde guerre mondiale, avait dû être démontée lors du réaménagement de l'entrée du stade Georgin, au moment de la réfection de la route départementale.

Elle a été remise en place au début de l'été par notre équipe des Services Techniques, non sans avoir subi une véritable cure de jouvence du plus bel effet.



*Coup de chapeau
à nos agents
pour cette superbe
réalisation !*

Création d'une route forestière

En vue de faciliter l'accès aux parcelles 33, 34, 35 appartenant à la commune de Fromelennes et aux parcelles 100, 101, 102, 103, et 23 appartenant à l'entreprise Tréfimétaux, il a été créé une route forestière nommée chemin rural du Terne de Sée.

La piste forestière existante ne permettait pas l'accès aux grumiers.

Les travaux ont été confiés à l'entreprise TISSERONT TP, la commune de Fromelennes étant maître d'ouvrage et l'ONF maître d'œuvre.

Les travaux ont commencé en mars 2024 pour se terminer en septembre 2024.

Ce projet groupé a permis de faire l'objet d'une demande de subvention au titre de l'appel à projet d'aide à la desserte.

Coût des travaux : 90355,94 € HT

Montant de la subvention européenne : 38310,91 €

Montant de la subvention régionale : 33973,83 €

Reste à charge commune de Fromelennes : 18071,20 €

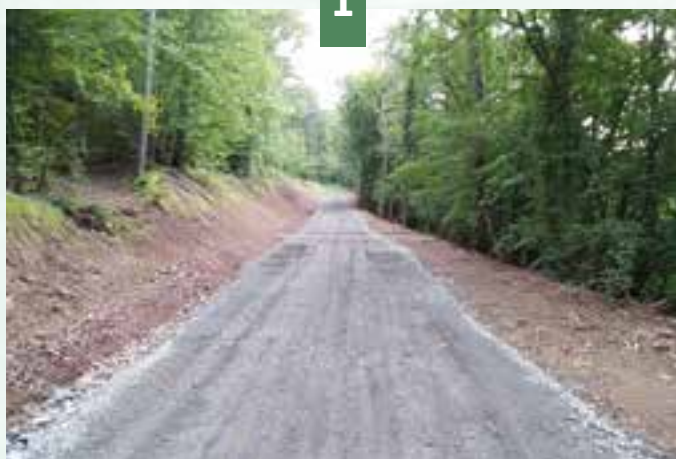
À présent, les grumiers pourront profiter d'une route forestière empierrée et d'un dépôt de retournement.



1



2



3



1. Chemin rural du Terne de Sée
2. Chemin rural du Terne de Sée
3. Dépôt de retournement

Les mauvaises herbes

l'affaire de tous pour un village propre

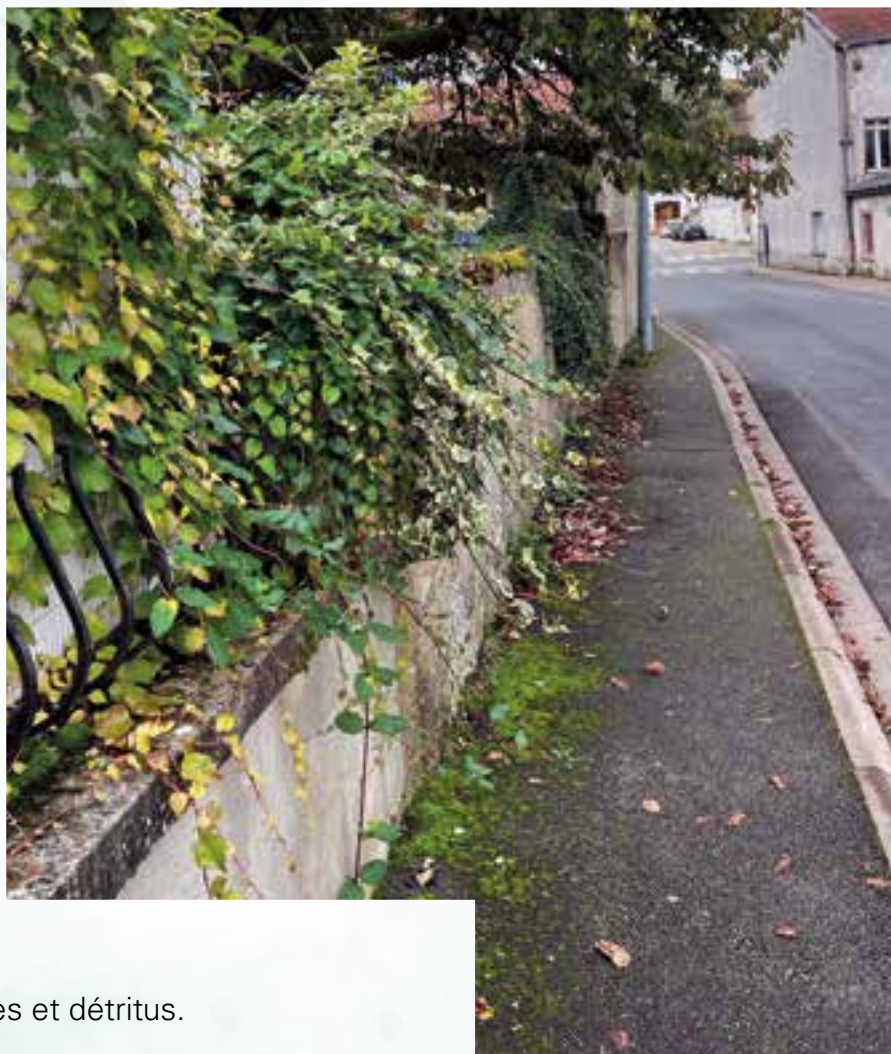
Règles de bonnes pratiques

En France, l'entretien des trottoirs est régi par des règles spécifiques.

Voici ce que vous devez savoir :

1. Responsabilité des riverains

En vertu de son pouvoir de police (art. L 2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales), le maire peut prescrire aux riverains de nettoyer et de préserver le trottoir situé devant leur habitation. Cela vise à assurer le bon ordre, la sécurité et la salubrité publique.



2. Quelles obligations

- Le nettoyage des feuilles mortes et détrit.
- Le ramassage des fleurs et fruits provenant d'arbres à proximité des trottoirs.
- Le désherbage par arrachage ou binage.
- Le dégagement de la neige ou du verglas.
- L'égale des plantations (haies...), des arbustes et arbres.
- L'absence d'objets encombrants.
- Éventuellement l'épandage de sel, de sable, de sciure de bois ou tout autre produit visant à assurer la sécurité du trottoir.
- Ils doivent veiller à ne pas obstruer les regards d'eaux pluviales.

3. Un arrêté municipal permanent n° 42-2023

Impose aux riverains d'entretenir le trottoir devant leur domicile sur la longueur de leur propriété.

Cet arrêté est consultable en mairie.

4. Le fait que vous ayez la charge de l'entretien du trottoir ne vous donne pas pour autant le droit de l'occuper : exemple pour le stationnement des voitures (sauf exception), le dépôt de matériaux de toute nature, la pose d'un échafaudage.

Il est toutefois possible d'y être autorisé en s'adressant à la mairie pour demander un arrêté d'occupation temporaire du domaine public.

Mais aussi, les plantations le long du domaine public :

Les propriétaires ou locataires riverains des voies publiques, des trottoirs de la commune, doivent effectuer l'élagage ou la coupe des arbres, des arbustes et autres plantations (haies) situés sur leur propriété et dont les branches, branchages ou feuilles empiètent sur le domaine public notamment les trottoirs.

Le code de la voirie routière interdit toute plantation à moins de 2 mètres du domaine public pour une hauteur de plus de 2 mètres.

Il impose des servitudes de visibilité aux endroits dangereux : exemple aux intersections de rues.



Responsabilité et risques encourus en cas d'incident

Le manquement à l'obligation d'entretien ou de préservation des trottoirs devant chez-soi peut-être verbalisé par une contravention de 38 €. Par ailleurs, le risque d'accident est important. Si une personne emprunte le trottoir devant chez-vous et subit un événement (blessure, accident...) celle-ci **peut engager des poursuites à votre encontre** si vous n'avez pas respecté vos obligations d'entretien.

À votre bon sens ...

Fromelennes en mode économie d'énergie

Extinction de l'éclairage public de belles économies réalisées

Afin de tenter de contenir les effets de l'explosion des prix de l'électricité et du gaz depuis 2022, la Municipalité a cherché les pistes d'économies réalisables en s'appuyant sur un diagnostic réalisé par un cabinet d'énergéticiens. Cette étude nous a permis d'identifier les équipements communaux les plus énergivores. En matière de consommation d'électricité, la palme revenait sans conteste à l'éclairage public qui représente à lui seul une part de 30 %.

À l'instar de nombreuses communes en France, la Municipalité a fait le choix de

couper l'éclairage de 23h00 à 5h00 depuis juin 2022.

L'heure est venue aujourd'hui de faire un premier bilan des économies réalisées sur 12 mois.

Ce sont ainsi 14 000 € qui ont été épargnés mais il faut préciser que jusqu'au mois de septembre 2023, l'éclairage de la rue des Vieilles Forges, de la rue du Poteau et de la rue des Écoles est resté en fonction toute la nuit pour raison de sécurité sur le chantier des travaux de la RD46. L'économie a donc été diminuée par rapport à ce qu'elle aurait dû être.

On remarque aussi que la courbe des euros a descendu moins rapidement que la courbe des kilowattheures, ce qui signifie que le prix du kilowattheure a tout simplement augmenté.

À prix constant, on peut estimer que la diminution des coûts aurait été de l'ordre de 30 000 €.

La Municipalité entend continuer le remplacement des anciens éclairages au sodium par des éclairages leds au fur et à mesure des futurs chantiers de travaux de voirie.





Vol de plantations **Rue des Vieilles Forges** **LAMENTABLE!**

À peine 8 mois après la plantation des nouveaux parterres, le long de la route départementale, cruelle découverte un beau matin de mai de constater que plusieurs plantations avaient été volées.

Plus que la valeur, environ 160 €, c'est plutôt le sentiment d'écœurement de voir ce bel équipement neuf déjà vandalisé.

Les plantations subtilisées seront remplacées dès cet automne, la saison étant plus propice au repiquage des végétaux.

Faire des travaux chez soi sans déclaration

une très mauvaise idée

Si l'été est propice au farniente pour certains, pour d'autres, c'est le moment idéal pour réaliser des travaux sur sa maison ou dans sa propriété. Mais attention, de nombreuses modifications sont soumises à déclaration à la mairie.

Par exemple, repeindre les murs extérieurs, changer ses fenêtres ou ses volets, remplacer son toit, nécessite que vous fassiez une Demande Préalable de Travaux.

Construire une piscine, une véranda, un garage ou faire une extension de votre maison nécessite également une Demande Préalable de Travaux, mais selon la taille de votre projet, une Demande de Permis de Construire peut être nécessaire.



Ces deux dossiers peuvent être fastidieux à remplir mais le secrétariat de la mairie est là pour vous aider à les préparer. Une fois finalisé, la mairie réceptionnera votre dossier avant de l'envoyer à la Communauté de Communes pour qu'il y soit instruit.

Selon l'adage, « pas vu, pas pris », il paraît très tentant de faire ses travaux sans accomplir ces formalités.

Une bien mauvaise idée qui peut coûter très cher au contrevenant.

Tout d'abord, sachez que cela se voit toujours et qu'il s'agit d'une infraction au Code de l'Urbanisme qui peut être sanctionnée par une simple amende de 1 200 € dont le montant varie selon

la gravité de la faute, et cela peut aller jusqu'à une décision de justice ordonnant la déconstruction.

Rarement appliqué, le risque est pourtant bien réel si par exemple un voisin qui s'estimerait lésé, venait à déposer plainte à votre rencontre. Mais ce n'est pas tout.



Si par chance, personne ne dit rien et que vous vous croyez tiré d'affaire, eh bien non.

Nuisances sonores

Petit rappel :

Les travaux de bricolage et de jardinage qui nécessitent l'utilisation de matériels bruyants sont **interdits après 19 h 00** (18 h 00 le samedi), ainsi que le dimanche et les jours fériés sauf entre 10 h 00 et 12 h 00.



Depuis 3 ans, grâce aux images satellites et à l'intelligence artificielle, l'État s'est lancé dans la chasse aux piscines non déclarées. 140 000 piscines sur toute la France ont ainsi été détectées dont certaines dans notre commune.

Fort de cette expérience, le Gouvernement a d'ores et déjà annoncé s'attaquer à présent aux abris de jardin, véranda et garages.

Avec l'intelligence artificielle, c'est devenu aujourd'hui très facile.

Ce n'est donc qu'une question de temps avant que les propriétaires de constructions illégales ne se fassent « rattraper par la patrouille ».



Enfin, les notaires sont devenus de plus en plus exigeants sur les ventes de biens, comparant l'état du bien aujourd'hui à celui qui a été déclaré lors de l'achat. Ainsi, si par exemple un garage ou une véranda a été construit, il vous demandera les autorisations accordées par la mairie. Si ces autorisations n'ont pas été demandées, la vente pourra alors être tout bonnement bloquée.

Cela est déjà arrivé à Fromelennes. Imaginez qu'après votre décès, vos enfants se retrouvent dans l'impossibilité de vendre votre bien parce qu'une partie n'a pas été déclarée. Ce serait un sacré poids pour eux.

Si vous pensez avoir « oublié » de déclarer certains travaux, tout n'est pas encore perdu. Il est possible de faire une Demande Préalable de Travaux ou une Demande de Permis de Construire de régularisation et il vaut toujours mieux le faire avant d'être pris.

Vous rentrerez ainsi dans la légalité, à la condition toutefois que vos travaux respectent le règlement du Plan Local d'Urbanisme et le Code de l'urbanisme.

Si une certaine tolérance peut être observée comme lors du printemps dernier à cause des conditions météorologiques, de nombreuses infractions auraient pu être relevées durant le mois d'août dernier.

Alors que beaucoup de personnes tentaient de profiter du beau temps pour faire un barbecue ou se décontracter en extérieur,

des tondeuses, des débroussailleuses, des motoculteurs se sont fait entendre dans la commune par manque de civisme.

Il serait dommage d'en venir à la verbalisation alors qu'il s'agit seulement de faire preuve d'un peu de civisme et de respect de la tranquillité de ses voisins.

Gynéco Bus

Le bus « Horizon féminin » sera toutes les 6 semaines dans notre communauté de communes (Ardenne Rives de Meuse) pour proposer aux Femmes de la commune et des environs des consultations de gynécologie :

À Fromelennes, place de l'Église de **9 h 30 à 11 h 30** :

- le 22 novembre 2024
- le 19 décembre 2024
- le 2 janvier 2025
- le 4 février 2025

Une sage-femme et une auxiliaire de puériculture viennent à votre rencontre :

- ✓ Consultations de contraception (information, prescription, suivi, pose et retrait d'implant ou de stérilet).
- ✓ Consultation de suivi gynécologique.
- ✓ Information et dépistage des IST (Infections Sexuellement Transmissibles).
- ✓ Dépistage du cancer du sein par palpation mammaire et du cancer du col de l'utérus par frottis cervico-vaginaux.
- ✓ Aide pour la prise de rendez-vous avec des spécialistes (gynécologues, avis chirurgical).
- ✓ Information sur la vie sexuelle et affective.

Consultations avec
ou sans rendez-vous,
sans avance de frais



**Vous pouvez prendre
Rendez-vous :**

Sur **Doctolib**
**CH Nord Ardennes ou
au 03 24 22 80 03**

Avec ou sans rendez-vous, une sage-femme et une auxiliaire de puériculture accueilleront les patientes dans un bus tout équipé, disposant de tout le matériel nécessaire !



Agenda 2025

JANVIER		Vœux du Maire (Date non définie)
FÉVRIER	1 ^{er}	Concours de chant de l'école de chant de Givet
	8	Soirée Choucroute de l'Harmonie Municipale de Fromelennes
MARS	16	Concours de musique de l'école de musique moderne de Givet
	22	Concert de l'Harmonie Municipale de Fromelennes
	26	Trail « l'Enfer des Nutons » organisé par Team From Trail
	29	Carnaval
MAI	17	Marche Gourmande organisée par les Nutons Festifs
JUILLET	13	Feu d'artifice suivi du Bal organisé par la société de chasse
SEPTEMBRE	13	Festival de la Musique et vide-grenier par l'Harmonie Municipale de Fromelennes
OCTOBRE	4	Blind Test organisé par les Nutons Festifs
NOVEMBRE	22	Sainte Cécile de l'Harmonie Municipale de Fromelennes
DÉCEMBRE	5	Marché de Noël de l'école des Nutons
	6	Téléthon
	12	Marché de Noël de l'école maternelle
	14	Repas des Anciens
	31	Saint Sylvestre

ÉTAT CIVIL

novembre 2023 à septembre 2024



FONDRIESCHI Patrick et ROCHETTE Nathalie mariés le 12 janvier 2024

DUPUIS Willy et LEJEUNE Sophie mariés le 4 mai 2024

GILLAUZ Patrice et HUGUIER-FEUCH Doriane mariés le 11 mai 2024

CECCHI Anthony et LODÉ Marie mariés le 8 juin 2024

LAURENT Brice et BODART Sophie mariés le 29 juin 2024

LINGLET Lucien et NANCEY Julie mariés le 24 août 2024

Naissances

ESSAOUDI Alma née le 4 novembre 2023 à Dinant (Belgique)

BOUZIDI Jaïlie née le 23 novembre 2023 à Charleville-Mézières

KENNEL Lucie née le 13 décembre 2023 à Dinant (Belgique)

BACCONNIER Andréa née le 28 décembre 2023 à Charleville-Mézières

LAURENT Juditte née le 31 décembre 2023 à Dinant (Belgique)

MARTINEZ Léon né le 2 mai 2024 à Dinant (Belgique)

MELON Hugo Vincent Élodie né le 11 mai 2024 à Dinant (Belgique)

MULDERS Hia'ai Esmée Hélène Claudine née 25 mai 2024 à Dinant (Belgique)



Décès

GUILLAUME Bernard décédé le 29 janvier 2024 à Dinant (Belgique)

WILMET Josette née DETAL décédée le 19 mai 2024 à Sedan

BOUDGHASSEM Malek décédé le 12 juillet 2024 à Fromelennes

BOURGUIGNON Mauricette née GORGE décédée le 27 septembre 2024 à Revin

CRISTOFORETTI Mireille née LEJEUNE décédée le 29 septembre 2024 à Dinant (Belgique)



alerte nucléaire
je sais quoi faire !

**Vous habitez dans
un rayon de 10km
autour d'une centrale
nucléaire**



J'ANTICIPE
et JE RENOUVELLE
mes comprimés d'iode



Gratuit
—
en pharmacie
sans justificatif



En partenariat
avec



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*





GENDARMERIE	17
POMPIERS	18
SAMU	15

MAIRIE de FROMELENNES

Tél.: 03 24 42 00 14
Fax: 03 24 42 37 56
fromelennes@wanadoo.fr
www.fromelennes.fr

Horaires d'ouverture au public:

Du lundi au jeudi
de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h30
Le vendredi
de 10h00 à 12h00 et de 14h30 à 16h30